

La balade des rivières

Départ et arrivée

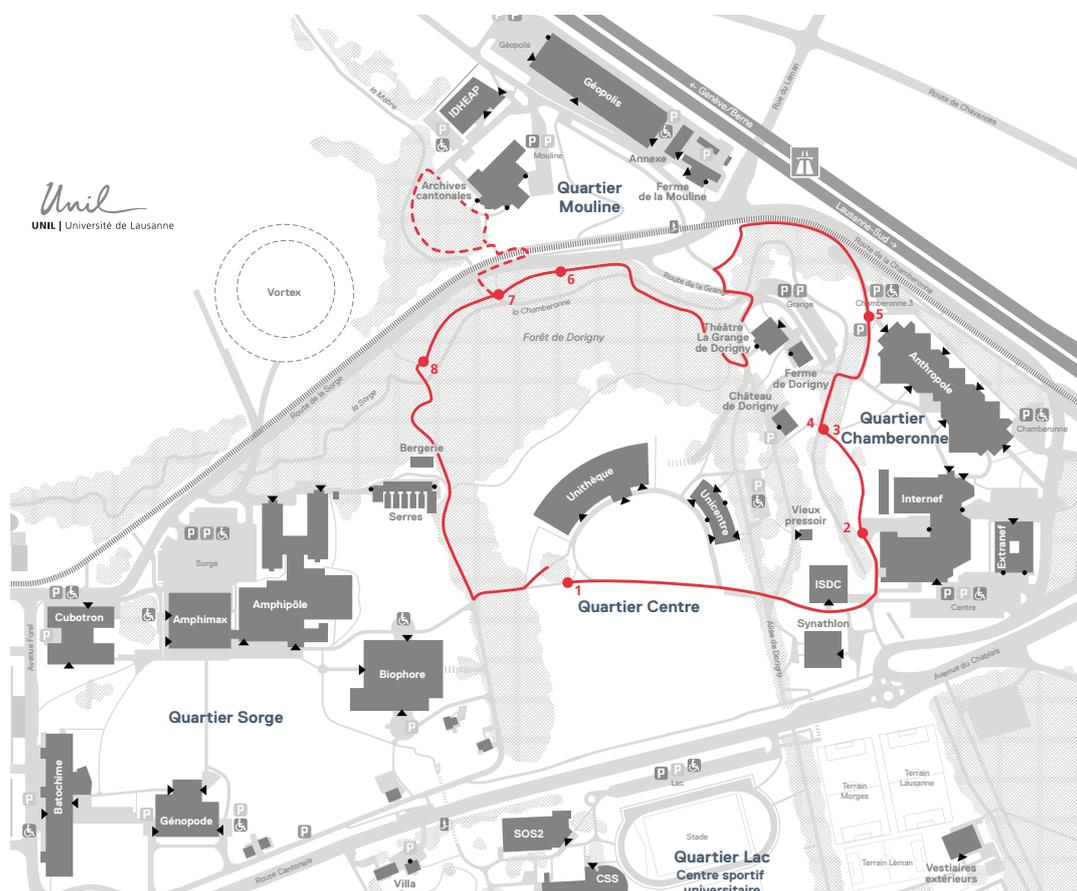
Le grand chêne de Napoléon, à une extrémité de l'Unithèque

Durée

1 h 15, dont 30 mn de marche effective (10 min de plus avec la boucle)

Longueur

2 km



L'UNIL a été fondée en 1537. Dans les années 1960, l'Etat de Vaud achète les terrains du domaine de Dorigny à une famille de notables, les Loys. Cette famille était installée à cet endroit, notamment grâce à la présence à proximité de cours d'eau, la Mèbre, la Sorge et la Chamberonne. Voici une balade au fil de l'eau, mais aussi au fil du temps, entre passé et présent.



Depuis le tronc du chêne de Napoléon, descendez jusqu'au banc de pierre situé à proximité.

1.

LA CHAMBERONNE

Derrière l'Unithèque se déploie une belle couronne d'arbres située sur une crête, une ancienne moraine glaciaire. Derrière cette moraine coule la rivière de la Chamberonne. A cet endroit, c'est une rivière à faible pente qui est dépendante de la topographie des lieux. Elle bute notamment contre cette colline morainique avant de se frayer un passage jusqu'au lac le long des terrains de sports de l'UNIL. Etymologiquement, Chamberonne veut dire « rivière à écrevisses ». En possède-t-elle encore ?

Au bas de l'allée recouverte de galets, continuez à descendre tout droit. Passez plus loin sous l'allée de platanes et allez encore en ligne droite. Vous longez alors un bâtiment. Au bout de celui-ci, au prochain croisement de chemins, allez à gauche. Vous devinez rapidement la Chamberonne sur votre gauche.

2.

LA TERRASSE DES 10 MÈTRES

Au cours du temps, le niveau du lac n'a pas toujours été le même. Il y a environ 10'000 ans, il était 10 mètres plus élevé qu'actuellement. En arrivant dans le lac, les rivières ont déposé des sédiments. Elles ont ainsi créé un delta qui est devenu, avec la baisse du niveau du lac, une

sorte de terrasse plutôt plate, située une dizaine de mètres en amont du niveau du lac actuel. Lors de la construction de l'Anthropole, on a extrait dans les fondations des sédiments déposés à cette époque qui ont pu être datés au carbone 14 et confirmer cet âge de 10'000 ans.

Continuez par le chemin qui passe près du grand séquoia. Empruntez ensuite le pont sur la rivière. Face à vous se trouve une maison à la façade blanche, le Château de Dorigny.

3.

L'UTILISATION DE L'EAU AUTREFOIS

Avant l'arrivée massive du charbon dans le courant du 19^e siècle puis du pétrole, l'eau jouait un rôle primordial pour les petites usines, moulins, etc. C'était aussi le cas du côté de Dorigny, où, sous l'impulsion de Jean-Rodolphe de Loys, la force de l'eau était utilisée. En 1706, une papeterie fut créée dans la boucle de la Chamberonne en lieu et place du Château de Dorigny actuel. Elle était reliée à la rivière par un canal. Quelques décennies plus tard, cette papeterie fut rejointe par une blanchisserie (pour les toiles de chanvre) et un martinet (une forge). Cette petite activité industrielle fut vite abandonnée dès la deuxième

Unil

UNIL | Université de Lausanne

moitié du 18^e siècle. Vers 1770, Etienne-François-Louis de Loys engage les travaux qui conduiront à la réalisation du Château de Dorigny.

Juste après le pont, empruntez le sentier à droite et découvrez au point suivant les arbres qui le bordent.

4.

LES ARBRES AU FIL DU SENTIER

Procédons à une petite présentation des arbres au fil du sentier entre les deux ponts, du côté de la rivière. Le premier arbre est un marronnier avec ses feuilles palmées. Un peu plus loin, le grand arbre au tronc qui se sépare en deux est un frêne avec ses grandes feuilles dites composées, car constituées de plusieurs petites feuilles (les folioles). L'arbre suivant est un érable, suivi d'un énorme platane aux feuilles quasiment identiques à celles de l'érable, mais au tronc différent dont l'écorce se détache par plaques irrégulières. Enfin, un beau charme aux feuilles dentées complète et termine ce beau tableau végétal. Il s'agit d'une essence que l'on retrouve, avec des individus plus petits, de l'autre côté du chemin. De tous ces arbres, le frêne est celui qui aime le plus être le long des cours d'eau dans les campagnes de la région.

Au bout du sentier, traversez le pont sur la droite, puis longez la petite route qui monte. Un peu plus haut sur votre gauche, une vigne se trouve en contrebas.

5.

A PROPOS D'UNE PLANTE INVASIVE

A cet endroit, il n'est pas rare de pouvoir observer quelques bouquets de plantes en bordure de la rivière. Il s'agit de renouées du Japon. Cette plante exotique fait partie de la liste noire des plantes invasives répertoriées en Suisse (parmi une vingtaine de plantes). On dit qu'une plante est invasive car elle prend la place des essences indigènes, rompant l'équilibre des lieux. A l'UNIL, la renouée est la plante invasive qui cause le plus de souci. On la retrouve en plusieurs lieux : le long de la Chamberonne, au bord du lac, près de la Villa des Sports, etc. Désormais interdite de vente dans les garden centers depuis 2008 (c'est de là qu'elle est venue, essayant depuis les jardins privés des villas), cette plante se reproduit pourtant encore à merveille grâce à son système racinaire dragonnant. De plus, comme ses parties en surface disparaissent en hiver, les sols mis à nu sont fortement exposés à l'érosion. Une solution semble se

profiler pour l'éradiquer : la couper et intensifier la plantation des essences indigènes.

En haut de la montée, à la fin de la route, continuez tout droit en longeant la voie du métro. Ce chemin descend ensuite de manière abrupte sur la gauche (escaliers). Au bout du sentier, allez à gauche par la large allée. Traversez au passage piéton, prenez à gauche puis à droite. Après 1 minute, prenez à droite le chemin forestier que vous suivez à plat en allant tout droit. Traversez un peu plus loin la Chamberonne au moyen d'une passerelle.

6.

LES SEUILS

A cet endroit, le cours d'eau accueille plusieurs espèces de poissons comme la truite de rivière, le barbeau et le vairon. Les truites sont des espèces migratrices vivant le plus souvent à l'âge adulte dans le lac, mais remontant dans les rivières en hiver pour se reproduire. La passe à poissons, ici sous forme de seuils successifs, est un aménagement qui va rendre possible cette migration sur un tronçon qui auparavant demeurait infranchissable, du fait de différences de hauteur trop élevées (à cause d'une grande cascade par exemple). Les seuils font en général au maximum 40 cm de haut, pour que la truite puisse aisément les franchir. Ils font partie à leur façon des actions de renaturalisation des cours d'eau.

Continuez le long de la rivière pour rejoindre une deuxième passerelle.

7.

MÈBRE + SORGE = CHAMBERONNE

Après avoir franchi la passerelle, vous voici à la confluence de deux rivières : la Mèbre (complètement sur la gauche) et la Sorge (devant vous). La rivière prend en aval le nom de Chamberonne et file jusqu'au lac en traversant le campus. La Mèbre est une rivière qui prend sa source dans les bois du Jorat, traverse Cheseaux puis rejoint Crissier et Renens, après s'être faufilée à travers de surprenantes gorges. La Sorge aussi prend sa source près de Cheseaux, passe près de Villars-Ste-Croix, puis à Crissier et Ecublens. Aux abords de sa source, elle a le nom de... Chamberonne !

Après avoir franchi cette passerelle, vous pouvez effectuer une petite boucle d'une dizaine de minutes pour aller découvrir la Mèbre en amont (sautez un paragraphe pour poursuivre votre balade sans effectuer cette boucle). Voici le descriptif de la boucle : après la passerelle, prenez à droite, puis encore à droite le long de la route que vous traversez au premier passage piéton. Franchissez en face les voies du métro, puis partez à gauche. Au prochain embranchement, allez à droite, puis prenez tout de suite à gauche en lisière de bois. A l'embranchement suivant, allez à gauche par le chemin non-goudronné. La Mèbre se trouve sur la droite derrière les arbres. Au bout du chemin, prenez le chemin de l'aller dans l'autre sens pour finir cette boucle. Au niveau de la passerelle, continuez le long de la Sorge (cours d'eau sur votre gauche) que vous traversez plus loin au moyen d'une troisième passerelle.

8.

LE CASTOR ET LES AUTRES ESPÈCES ANIMALES

Le castor a disparu du bassin lémanique au début du 19^e siècle. Commencée à la fin des années 1950 dans la Versoix près de Genève, sa réintroduction s'est poursuivie deux décennies plus tard dans la Venoge. Depuis, quelques castors ont élu domicile dans la Sorge, pas loin d'ici. Peut-être verrez-vous par-ci, par-là les marques si caractéristiques des arbres ayant croisé les dents de ces redoutables rongeurs ? Dans le cours d'eau, on peut aussi rencontrer le cincle plongeur, un oiseau brun et blanc de la taille d'un merle, qui a la particularité de pêcher en marchant au fond de l'eau à contre-courant lorsque la rivière n'est pas trop profonde. Sinon, les oiseaux sont nombreux dans ce bois de Dorigny (geai des chênes, chouette-hulotte, etc.). Leur présence est favorisée par la pose de nichoirs. On trouve également dans ces bois renards, blaireaux, hérissons, écureuils roux et chauve-souris.

Montez alors par le chemin forestier principal qui débute en escalier. Tout en haut de ce dernier, à l'embranchement, allez à droite de manière à rejoindre la lisière du bois. Prenez alors le chemin à gauche. Au prochain croisement de chemins, descendez à gauche pour rejoindre le majestueux chêne de Napoléon.